

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 11 (1933)

**Artikel:** Un plan des fortifications de Genève en 1607

**Autor:** Vaucher, Gustave

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728019>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## UN PLAN DES FORTIFICATIONS DE GENÈVE EN 1607

Gustave VAUCHER.



U lendemain de l'Escalade, on vit bien que, malgré les travaux incessants du XVI<sup>e</sup> siècle, auxquels toutes les classes de la population avaient dû souvent participer, l'enceinte de Genève laissait à désirer et ne mettait pas à l'abri des surprises. On se mit alors à l'ouvrage avec d'autant plus de zèle qu'il n'y avait pas de semaine où l'on ne rapportât au Conseil l'annonce soit d'un complot, soit d'une attaque, véritables ou supposés.

Les murailles furent haussées, surmontées de treillis de bois (très visibles sur les gravures contemporaines), et jusqu'à une distance de cinq cents pas, dans les jardins et les prés qui couvraient le glacis, les haies et les *capites* furent rasées. Surtout on décida de bâtir des ouvrages plus modernes et plus extérieurs qui devaient rendre moins facile à l'ennemi l'approche de la place; mais pour ces travaux il fallait des ingénieurs.

La plupart de ceux que Genève employait étaient des étrangers que le Conseil empruntait en quelque sorte à leur maître habituel, un prince ou un grand seigneur protestant; on était sûr ainsi d'avoir quelqu'un d'expérimenté en même temps que dévoué à la cause réformée. Ils ne séjournaien à Genève que le temps nécessaire à leurs travaux, c'est pourquoi nous les connaissons assez peu.

Outre cela, chaque fois qu'il venait des « gens de considération », et c'était souvent, la Seigneurie ne manquait pas de leur faire visiter en détail les fortifications; le secrétaire notait avec soin dans le registre du Conseil, leurs appréciations et leurs suggestions, dont il était tenu compte lors des prochains travaux.

Le plan dont il s'agit (*pl. XIV*) est certainement l'œuvre d'un de ces ingénieurs employés temporairement à nos murailles. On l'a attribué à Odet de La Noue, fils du célèbre La Noue, qui effectivement a travaillé comme ingénieur à Genève à cette époque et dont deux rapports sur les fortifications, datant de 1605 et 1610 figurent au même dossier que notre plan (Archives d'Etat, P.H. 2374). Mais outre que celui-ci

date de 1607 et que La Noue n'est pas venu à Genève cette année-là, les noms des ouvrages ne sont pas de son écriture (sauf une annotation qui ne fait pas partie intégrante du plan et qui a pu être ajoutée plus tard), et surtout la signature, mise au verso, est formée des lettres A. D. T., suivie de la date : 1607.

\* \* \*

L'ingénieur dont les initiales sont A. D. T. a été identifié par M. Paul-E. Martin, directeur des Archives d'Etat: c'est Adam Du Temps, qui séjourna à Genève de 1605 à 1607 et construisit le bastion de Hesse. Il a travaillé avec La Noue et partiellement sous sa direction; le plan qui, en plus des défenses alors existantes, comporte le projet d'autres ouvrages, peut refléter certaines inspirations de La Noue, en tout cas il lui a été soumis puisqu'il l'a annoté, mais l'écriture et la date en font l'œuvre de Du Temps.

Du Temps est un personnage sur lequel nous avons peu de renseignements: nous savons qu'il est né à Blois vers 1550 dans une famille notable, très zélée pour la Réforme. Son père, avocat de talent, était un érudit également bon poète et bon musicien.

Du Temps fut d'abord ingénieur du roi de Navarre qui le chargea de réparer Fontenay; il travailla aussi à La Fère et à La Rochelle; au moment où il se rendit à Genève, il était ingénieur d'une grande dame protestante, Mme de la Trémouille, duchesse de Thouars, que le Conseil fit remercier de l'avoir laissé venir.

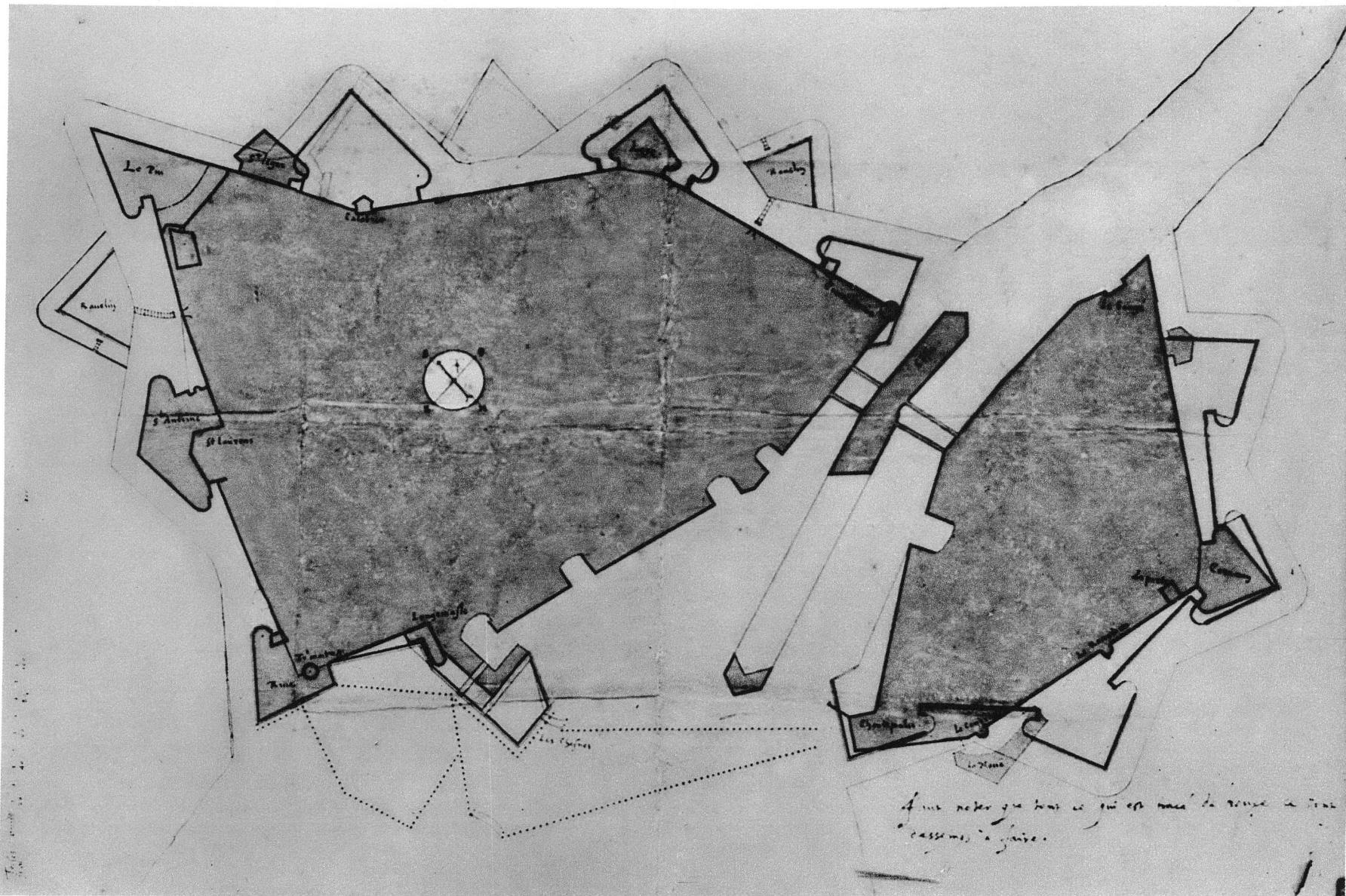
Quant à Odet de La Noue, il était fils de François de La Noue, le capitaine protestant. Il fit avec beaucoup de valeur ses premières armes en Flandres, puis fut fait prisonnier par les Espagnols, presqu'en même temps que son père, il fut tenu dans une dure captivité. Relâché, il joua un grand rôle dans les assemblées politiques des réformés et participa aux négociations qui aboutirent à l'Edit de Nantes; il fut envoyé également en diverses missions. C'était un homme très distingué qui laissa aussi de bonnes poésies<sup>1</sup>.

La Noue arriva à Genève le 19 juin 1605 et Du Temps le 26 (vieux style). On lit à cette dernière date dans le registre du Conseil:

« On esté receues lettres du sr de Chasteauneuf du 26<sup>e</sup> de juin apportées par M. Du Temps, ingénieur, par lesquelles il le recommande pour ses vertus et grande affection qu'il porte a cest estat », et à la date du 15 juillet: « A este mandé à Mr le syndique Rillet de livrer audit sr de La Noue cen escus pour son entretienement et audit sr Du Temps trente escus ».

On voit par là que si les deux ingénieurs travaillaient côté à côté, Du Temps devait être plutôt subordonné; mais La Noue ne resta que très peu de temps; le

<sup>1</sup> Publiées par Duchesne de la Violette, v. B.S.H.G., III, p. 302.



Pl. XIV. — Plan des fortifications de Genève en 1607, par Adam Du Temps.



26 juillet déjà il annonçait son départ, le 28 le Conseil lui donnait à souper après lui avoir remis une gratification de trois cents écus, qu'il accepta après quelques façons, et le 2 août, il présentait au Conseil des Deux-Cent un rapport sur les fortifications. Il y proposait d'élever un bastion à Rive, entre la porte et le lac, là où il n'y avait alors qu'une espèce de plateforme en avant de la muraille. Il proposait également de raser une plateforme « ou cavalier qui est dernier le bastion du pin du coste de la ville... en la sorte qu'est, il semble avoir été dressé contre la ville ». C'est le boulevard St-Christophe, sans doute. La Noue ajoutait encore une observation qui montre bien le terrible danger couru par Genève dans la nuit de l'Escalade: « seroit aussi besoin d'ouvrir du costé de la ville tous les bastions qui sont continuellement fermés, estant sans exemple et fort dangereux parce que si l'ennemi peult gagner quelques hommes dans la ville, qui se saisissent de l'un des dits bastions Il sera impossible de les empescher quils ne furent entrer autant de gens quils voudront, ou sils sont ouverts, encore quils fussent 4 ou 500, on leur en opposera mil ou 1200 qui leur feront sauter les murailles, de dire que cela peut servir à cause que le jour de l'Escalade on se servi du canon de Loyer, c'est un seul coup qui ne doit estre tiré en regle, car au contraire si l'ennemi se fut avisé de se saisir dudit bastion, on ne les en eust jamais chassez que ne fussent tous entrez <sup>1</sup> ».

La Noue partit le 3 août, et dès le 27 juillet Du Temps était occupé à tracer sur le terrain le plan du nouveau bastion de Rive. Le 7 août comme il était tombé malade le Conseil lui fit porter son premier salaire, cinquante ducatons; durant le reste de l'année, rétabli, il proposa au Conseil des réparations et des améliorations diverses.

C'est au début de 1606 que l'on commença sérieusement à bâtir le nouveau bastion et que le Conseil décida d'assurer à l'ingénieur un traitement fixe: « il faudra l'amener sil est possible, lit-on le 28 mars, à se contenter de 15 ducatons par mois outre sa pension ». Mais Du Temps estimait que ses services valaient davantage, et c'était peut-être aussi la pensée du Conseil puisqu'il lui accorda sans discussion les vingt ducatons qu'il exigeait.

On mit à sa disposition une nombreuse main-d'œuvre: « Arresté, lit-on le 4 avril, que les compagnies bourgeoises aillent travailler au bastion de Rive et que chaque particulier soit obligé de fournir un quartier de pierre de taille. »

Dès lors le travail avança rapidement, et le 6 avril, le bastion étant presque achevé, une inscription y fut placée:

« Ne timete ab istis. Dominum maximum et metuendum recordamini et pugnate pro fratribus vestris, filiis vestris, et filiabus vestris, uxoribus vestris, et domibus vestris. Neh, 14. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> R. C. 101, fol. 159.

<sup>2</sup> Un fragment de cette inscription est conservé dans les collections lapidaires du Musée d'Art et d'Histoire. Voir: W. Deonna. *Pierres sculptées de la vieille Genève*, 1929, n° 963.

Dans l'été de la même année, le bastion de Rive étant fini, dit le Registre du Conseil, « le sieur du Temps ingénieur ayant demandé son congé pour aller voir sa famille, offrant de revenir quand il sera appelé, sa demande lui a été accordée. »

\* \* \*

Le plan que Du Temps nous a laissé est intéressant non seulement comme projet comportant des solutions assez originales, mais aussi et surtout comme relevé des fortifications au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est le second en ancienneté, si l'on excepte le croquis du moyen âge qui se trouve à Turin, le premier étant celui de Gillier, de 1564.

Nous y voyons la première représentation du port de Longemalle. On avait d'abord construit un môle fortifié, en forme d'équerre, puis le port, en forme de bastion creux. C'est également la première représentation que nous ayons du bastion (ou plutôt demi-bastion) de Rive, qui venait d'être achevé. Plus au sud on distingue le petit boulevard de la porte de Rive, qu'on a confondu quelquefois avec le bastion datant de 1607.<sup>1</sup> Comme il n'est dessiné qu'au trait, on peut supposer qu'il était en démolition ou déjà démoli, l'existence du nouveau bastion le rendant inutile et même gênant.

Plus loin encore s'élève le boulevard de Saint-Antoine, construit en 1560, enveloppant le boulevard plus ancien de Saint-Laurent, lequel beaucoup plus élevé servait de cavalier ou de réduit à celui de Saint-Antoine.

En arrière du bastion du Pin on distingue un enclos rectangulaire, c'est le boulevard de St-Christophe, datant de 1527, le premier construit de tous les boulevards de la rive gauche. A ce moment il était devenu dangereux, car il dominait tout le quartier. Outre le témoignage de La Noue, que nous avons vu précédemment, de nombreux passages des registres le condamnent, mais on attendit des années avant de le démolir.

Sur l'autre rive on peut constater que le petit bastion du Temple ou de St-Jean, bâti en 1511, n'était pas à orillons, comme Dufour et Massé le dessinent, mais avait des côtés rectilignes.

En face de la tour du Cendrier, Du Temps a indiqué un ouvrage extérieur qu'il nomme « La Noue » et qui a cette particularité de n'être tracé sur aucun autre plan, c'est qu'il ne s'agit que d'un ouvrage en terre, recouvert de gazon. Son nom lui vient de François de La Noue, père d'Odé de La Noue dont nous avons parlé, qui avait proposé sa construction en 1587, alors que le duc, encore possesseur du pays de Gex, se montrait de plus en plus hostile: « Il a été arrêté, suivant l'avis de Mons de la Noue et autres experts aux fortifications, de faire un ravelin devant le bastion du

<sup>1</sup> Voir Louis Blondel, *La Tour Maîtresse*, dans Genava, IX, 1931, p. 195, 196.

Cendrier, à St-Gervais, sans estre revestu de murailles pour estre plus tost construit, cest endroit estant des plus foibles de la ville, et celuy par lequel l'ennemi ne manqueroit pas de nous attaquer, s'il n'estoit pas mieux fortifié qu'il n'est. »

Il est difficile de se prononcer sur la valeur des ouvrages projetés (indiqués par une teinte plus claire). L'auteur semble avoir donné aux bastions des dimensions raisonnables et avoir utilisé autant que possible les murailles existantes, sauf pour St-Gervais, mais St-Gervais était très mal fortifié de l'avis de tout le monde. Quant à son idée d'élargir en plateforme le bastion du port, elle était ingénieuse et assez utile, car on sait que c'était un des points faibles de la ville; en effet, quelques années plus tard, on découvrit un complot très dangereux imaginé par du Terrail, dont l'élément principal était une surprise du port par des barques chargées de troupes.

Il faut noter également l'union de l'île des Barques à la grande île, intéressante sans doute, mais qui aurait été bien peu esthétique.

